



Inclusion numérique en République Démocratique du Congo : une fiscalité pour soutenir l'accessibilité financière, la croissance et l'investissement dans le secteur mobile

En République Démocratique du Congo (RDC), les services mobiles connectent 31% de la population et présentent d'importants avantages sociaux et économiques.

Une pénétration mobile et une utilisation croissantes des services mobiles stimulent l'inclusion numérique et permettent à de nombreux Congolais de bénéficier des échanges d'informations à des fins aussi bien professionnelles que sociales. Cela peut contribuer également à une meilleure productivité et peut améliorer la cohésion et la participation sociales, l'accès à l'éducation, aux soins de santé et aux services publics.

Le taux de pénétration de la téléphonie mobile en RDC a décuplé depuis 2005, atteignant 22 millions d'abonnés uniques en 2015. Le secteur mobile est en expansion et selon des estimations, sa contribution équivalait à 5.9% du PIB entre 2006 et 2010 ; de plus d'après la Banque Mondiale, le montant des taxes et des redevances payes par le secteur mobile s'élevait, en 2008, à 37% de toutes les recettes fiscales du gouvernement.

En outre, les applications mobiles ont permis à de nombreux Congolais d'accéder à des services essentiels qui ont changé leur vie. Seuls 4% de la population possèdent un compte en banque traditionnel, ce sont donc les applications de paiements mobiles qui sont offerts à toutes ces personnes qui ne bénéficient pas de services bancaires. D'autres applications mobiles ont aussi permis à la grande communauté agricole de la RDC d'accéder aux informations, leur permettant ainsi d'accroître leur efficacité et d'améliorer leurs revenus. Ces applications permettent aussi aux réfugiés de retrouver leurs proches.

Toutefois, l'essor du secteur mobile est plus bas que celui de l'Afrique subsaharienne dans son ensemble. Alors que le taux de pénétration de la téléphonie mobile en Afrique subsaharienne s'élève à 40%, il n'est que de 31% en RDC. De même, la pénétration 3G n'est que de 3% en RDC alors qu'elle est de 10% en Afrique subsaharienne. De nombreux obstacles empêchent d'atteindre une meilleure inclusion numérique à travers le mobile :

- Les services mobiles restent encore trop chers pour beaucoup de personnes : 20% des familles les plus pauvres devraient dépenser 19% de leurs revenus annuels pour un téléphone de base et même 20% des familles les plus riches devraient dépenser un tiers de leurs revenus pour se payer un téléphone haut-de-gamme.
- L'effectif de la population du Congo est élevé ; les populations sont dispersées et ont un faible niveau d'instruction, ce qui rend difficile l'extension de la couverture et la stimulation de l'achat et de l'utilisation des services mobiles
- Les opérateurs et les consommateurs doivent faire face à de nombreux problèmes d'infrastructures par rapport à la distribution de l'énergie. Les coupures fréquentes de courant ou même le manque d'infrastructures dans certaines zones obligent les opérateurs à recourir à des solutions alternatives à un coût très élevé ou à ne pas couvrir certaines parties du pays
- Les opérateurs mobiles sont soumis à une fiscalité et une réglementation complexes, ce qui entraîne une augmentation des charges commerciales, à laquelle il faut ajouter les contraintes spécifiques au secteur mobile dont l'enregistrement obligatoire des clients sur support papier. Les opérateurs sont également soumis à des taxes et des réglementations nationales et régionales non-coordonnées ; ils doivent verser de l'argent à de nombreuses autorités fiscales et sont soumis à la surveillance de différents organismes de réglementation dont les prérogatives se chevauchent souvent

Bien que ces difficultés soient présentes dans toute la région, d'autres pays de l'Afrique subsaharienne ont réussi à atteindre une grande évolution dans l'accès et l'utilisation des services mobiles. Le Kenya et la Tanzanie, par exemple, sont rapidement devenus des leaders mondiaux en ce qui concerne les paiements mobiles. Avec une réglementation plus appropriée, dont celle de la fiscalité appliquée au secteur mobile, la RDC a le potentiel pour suivre l'exemple des leaders régionaux.

Il est indispensable que le gouvernement mette en place des politiques plus propices, telle une structure fiscale plus équilibrée, afin de permettre à l'industrie mobile de se développer et d'offrir les avantages liés à l'inclusion numérique. Une étude récente, menée par Deloitte pour le compte de la GSMA, sur la fiscalité appliquée au secteur mobile en RDC, a évalué l'impact économique de la fiscalité dans le secteur mobile, identifié les domaines nécessitant un changement de la politique et quantifié les potentiels avantages socioéconomiques et fiscaux des taxes et redevances rééquilibrées en RDC¹.

Les services de la téléphonie mobile sont soumis non seulement au régime de la TVA mais également à un droit d'accise supplémentaire, alors que la majeure partie des pays de l'Afrique subsaharienne n'impose pas une telle forme de discrimination fiscale ;



ce qui peut entraîner des distorsions importantes comme une augmentation des prix appliqués aux consommateurs et une diminution des incitations à investir pour les opérateurs.

Conclusions principales

Le droit de douane appliqué aux téléphones pourrait entraîner des coûts plus élevés d'acquisition des équipements pour les consommateurs Congolais, et ce surtout pour les consommateurs les plus pauvres. Sur la base des expériences de pays comme le Kenya, une réduction de la fiscalité sur les portables permettrait d'élargir l'accès à la téléphonie mobile.

En Afrique subsaharienne, la RDC est le quatrième pays où les taxes appliquées au consommateur comme proportion du coût total de possession (CTP) d'un terminal mobile sont les plus élevées



27% bien au-delà des moyennes mondiale et régionale (20%).

On estime qu'en 2014, le secteur de la téléphonie mobile avait payé

US \$454 millions en taxes et redevances, équivalent à 27% des recettes du secteur de la téléphonie mobile et 1,3% du PIB.

Les opérateurs mobiles reconnaissent le rôle de leur industrie quant à sa contribution aux recettes de l'Etat et aux services publics. Cependant, les taxes appliquées au secteur mobile pourraient avoir des avantages à court terme en termes de contribution aux recettes du Gouvernement au détriment du développement socio-économique à long terme. Les opérateurs mobiles ont par exemple remarqué que les propositions actuelles sur le budget national de l'année prochaine comportent des modifications à la loi fiscale qui pourraient augmenter la charge fiscale spécifique au secteur des télécommunications, et par conséquent, créer d'autres obstacles à l'inclusion numérique.

Rééquilibrer les taxes appliquées au secteur mobile encouragerait une utilisation plus soutenue des TIC, de même qu'un accroissement des investissements et de la croissance économique. Ainsi le gouvernement pourrait récupérer les recettes fiscales à moyen terme et améliorer la base fiscale à long terme. En particulier :

- Une réduction du droit d'accise sur les services mobiles de 10% à 5% permettrait de réduire les coûts des services mobiles pour les consommateurs et d'encourager les opérateurs non-abonnés à franchir le pas. Cela conduirait à une augmentation de plus de 1,6 millions de connexions mobiles entre 2016 et 2020, dont environ 500 000 seraient probablement des connexions mobiles large bande basées sur la

technologie 3G. Renforcer l'utilisation des services mobiles entraînerait la croissance du secteur mobile et de sa chaîne d'approvisionnement, et augmenterait la productivité pour les nouveaux utilisateurs. En conséquence, le gouvernement de la RDC pourrait parvenir à un équilibre dans ses recettes d'ici quatre ans et gagner jusqu'à 14 millions de US\$ comme recettes additionnelles en 2020.

- Eliminer le droit d'accise sur les services mobiles permettrait de doubler l'impact, en apportant comme bénéfice le plus flagrant 3,2 millions de connexions mobiles supplémentaires entre 2016 et 2020 dont environ un million seraient des connexions mobiles à large bande. Une telle diminution du niveau des taxes permettrait aussi au gouvernement de parvenir à un équilibre dans ses recettes d'ici quatre ans comme conséquence de l'activité économique renforcée permise par une augmentation de la pénétration mobile. L'augmentation potentielle des recettes fiscales en 2020 monterait à 28 millions de US\$ et représenterait ainsi les gains les plus importants d'une politique plus franche.
- Diminuer de moitié les redevances liées aux ressources en numérotation permettrait de réduire le coût des raccordements pour les opérateurs et encouragerait les investissements nécessaires pour l'extension de la couverture. Si les opérateurs répercutent les économies ainsi réalisées sur leurs consommateurs en réduisant les prix, une réduction sur les redevances liées aux ressources en numérotation engendrerait une augmentation de la demande des services mobiles. Dans cette hypothèse, cela relèverait l'investissement cumulé jusqu'à 86 millions de US\$ en plus, entre 2016 et 2020.



GSMA Head Office
Level 2, 25 Walbrook, London,
EC4N 8AF, United Kingdom
Tel: +44 (0)207 356 0600
www.gsma.com

©GSMA 2015

1. GSMA/Deloitte (2015), "Digital Inclusion and Mobile Sector Taxation in the Democratic Republic of the Congo".